



Matinée de la Facture X

Au stade Marcel Deflandre

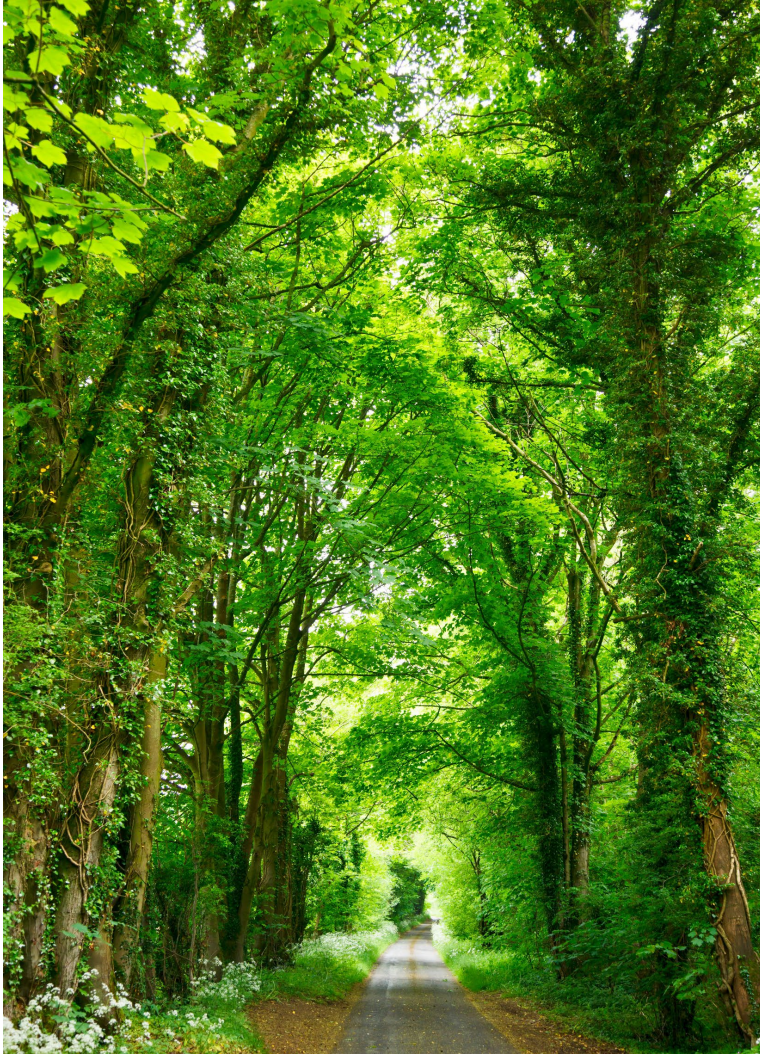
La Facture Electronique

Quels impacts sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale des Entreprises ?



Atelier d'échanges

**La Rochelle
5 octobre 2023**



Contents

1	Les obligations de réduction Carbone	3
2	L'impact du papier	6
3	L'impact de la facture papier	13
4	L'impact de la facture pdf	15
5	L'impact de la facture X	17
6	Le numérique pas si vertueux	19
7	Conclusion	23

1

Les obligations de réduction Carbone



© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

La CSRD - (Corporate Sustainability Reporting Directive) Rapport de durabilité

Le Conseil et le Parlement Européen sont parvenus, le 21 juin 2022, à un accord politique concernant la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD).

Toutes les grandes entreprises dans l'UE devront rendre publiques des informations sur l'impact de leurs activités et sur les risques de durabilité auxquels elles sont exposées.

Concept global de durabilité – durcissement du niveau d'assurance :

- cohérence avec les objectifs de durabilité,
- pertinence des KPI retenus
- Pertinence du calendrier de mise en œuvre.

Les seuils :

Entités dépassant au moins 2 des critères suivants :

- 20 millions d'euros de bilan ;
- 40 millions d'euros de chiffre d'affaires ;
- 250 salariés.

Toutes les entreprises cotées sur le marché européen (hors microentreprises – de 10 salariés).

Les obligations futures concernant les bilans carbone*

Toutes les entreprises soumises au [rapport de durabilité](#) (CSRD) sont concernées ainsi que toute entreprise ayant fait une publicité sur un objectif de neutralité carbone.

Les émissions indirectes sur la chaîne de valeur doivent être ajoutées : l'achat de matières premières, de services ou autres produits,

- les déplacements des salariés,
- les transport amont et aval des marchandises,
- la gestion des déchets générés par les activités de l'organisme,
- l'utilisation et fin de vie des produits et services vendus,
- l'immobilisation des biens et équipements de productions...

Le bilan est à produire tous les ans et publié sur le site de l'ADEME.

Par ruisselement toutes les entreprises entreront dans la comptabilité carbone

**[Décret décret 2022-982](#) du 1^{er} juillet 2022*



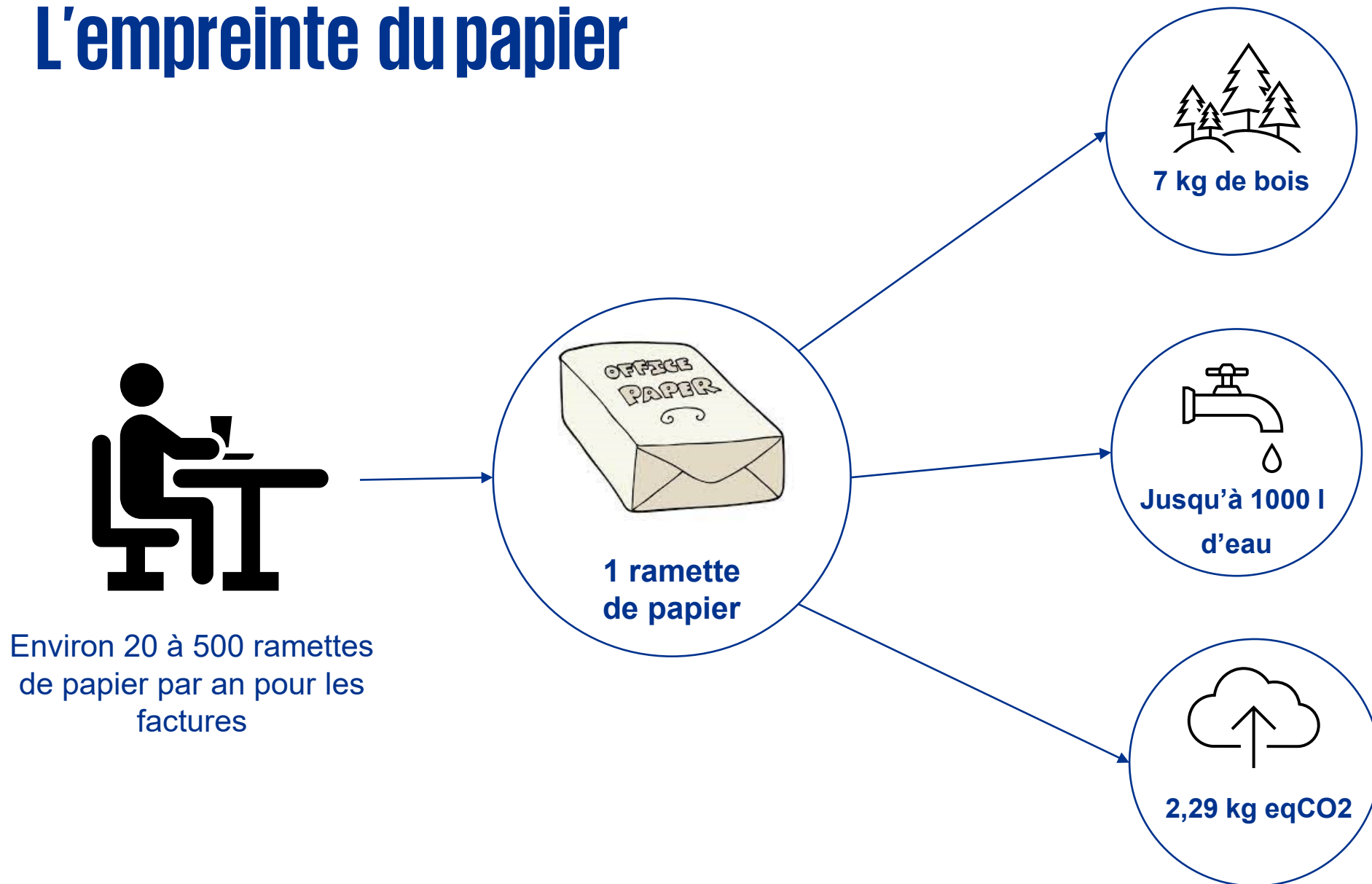
2

L'impact du papier



© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

L'empreinte du papier



Source ADEME

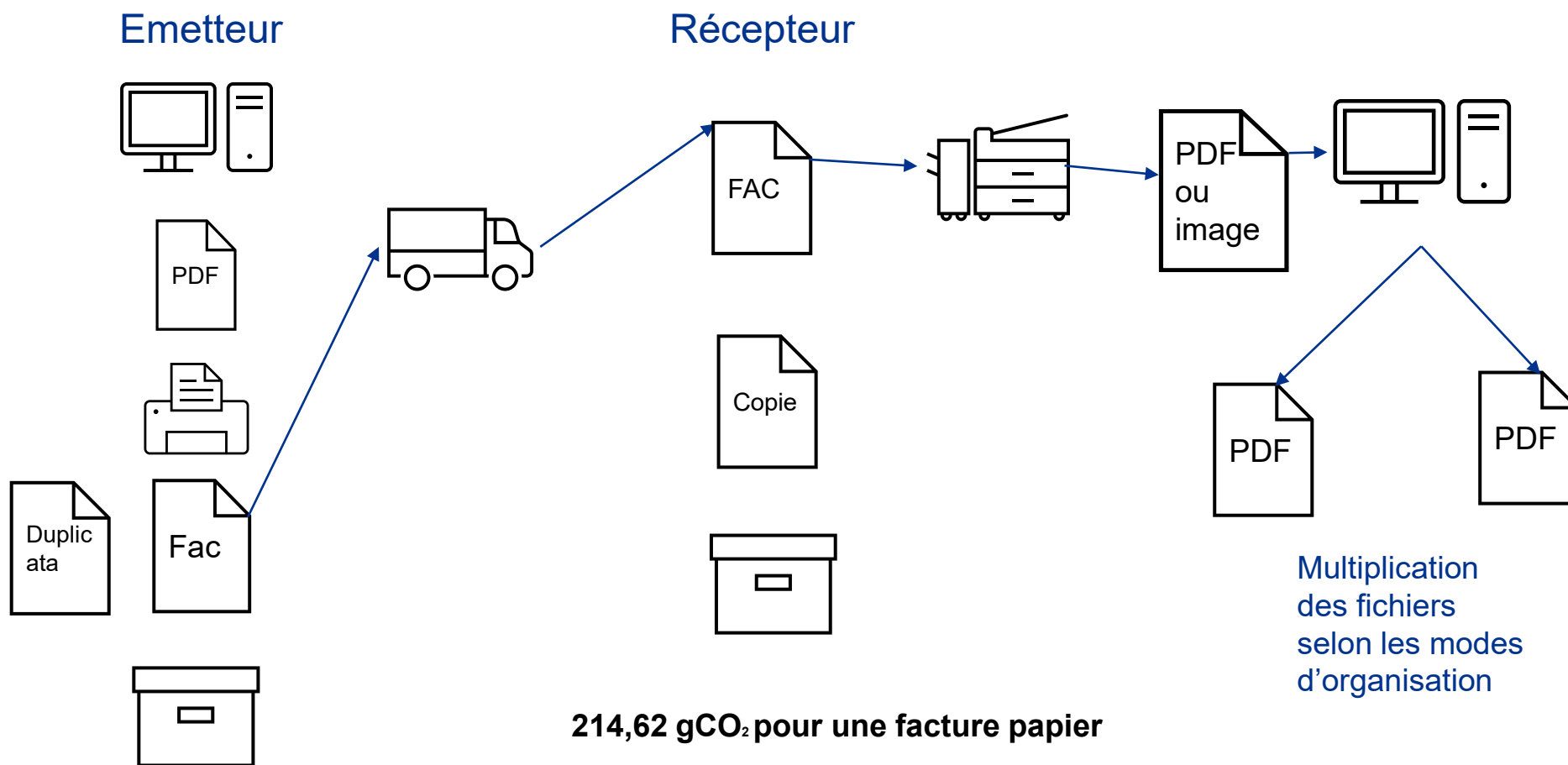
3

L'impact de la facture papier



L'impact d'une facture papier numérisée, la double peine

630 millions de factures sont envoyées chaque année en France, environ 60% sont encore émises en format papier, avec un facteur multiplicateur des copies



École d'économie de l'université d'Aalto, Australie

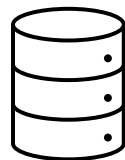
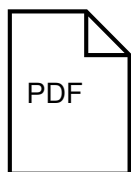
4

L'impact de la facture pdf



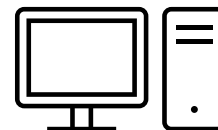
Un moindre mal

Emetteur

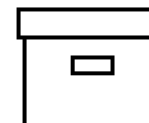
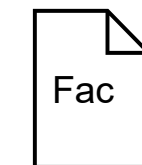


Serveur Email et
ses sauvegardes

Récepteur



Multiplication des
fichiers selon les modes
d'organisation



Temps d'écran
important et non
exhaustivité des flux



5

L'impact de la factur X



© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Un fichier d'archivage un peu plus lourd

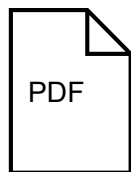
Les factures aux normes Factur-X sont des documents basés sur le format PDF/A-3 ou Format de Document Portable pour l'Archivage de 3e génération.

Une facture au format PDF/A-3 est un fichier PDF dans lequel il est possible d'inclure des fichiers attachés.

Le PDF/A-3 contient donc l'image de la facture (sous forme de PDF) ainsi que les données structurées de la facture (sous forme de fichier XML). On peut aussi y intégrer des pièces-jointes comme les conditions de vente, par exemple.

L'impact d'une facture X – l'EDI

Emetteur

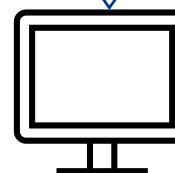


+ XML

EDI

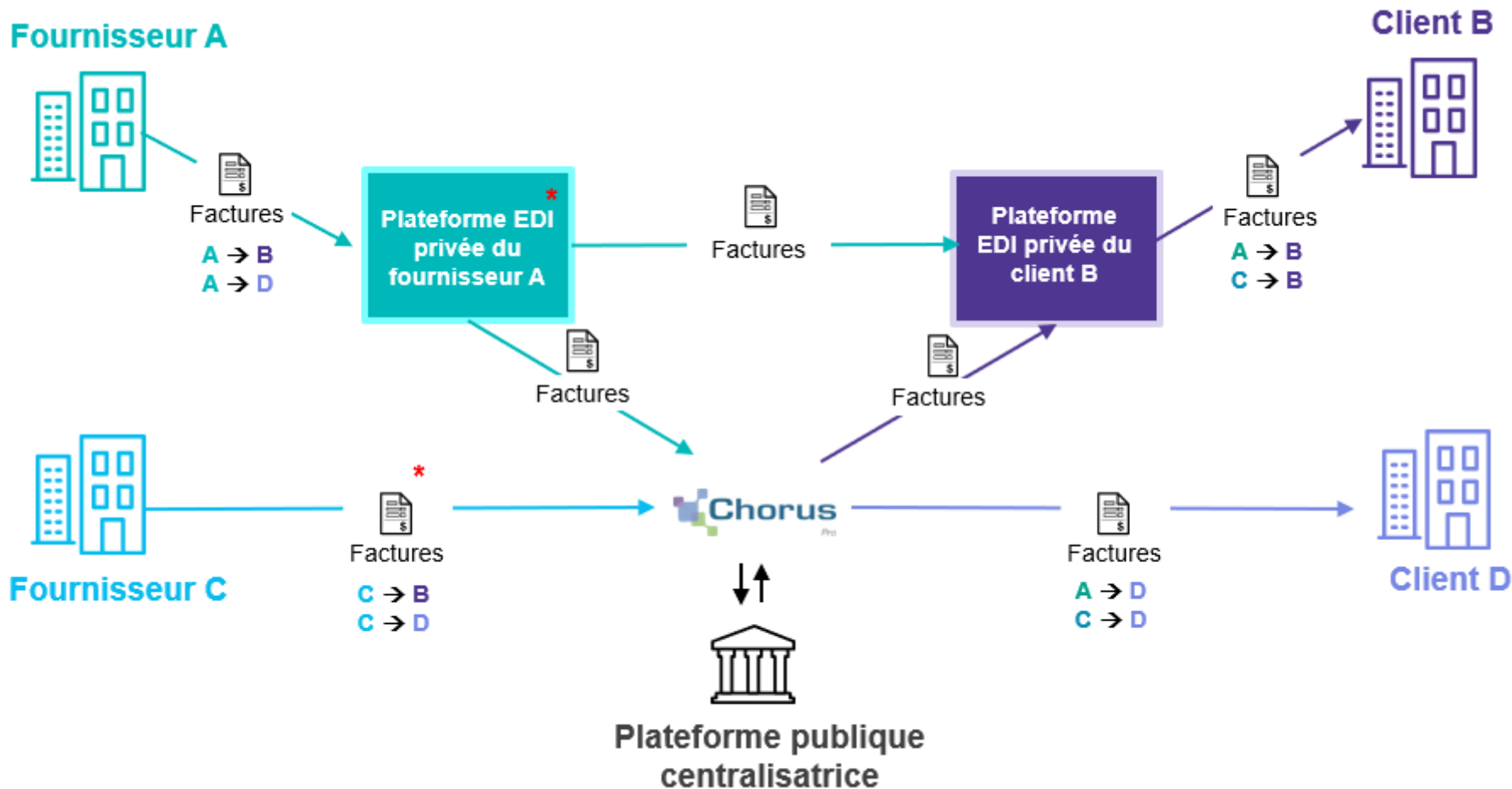
Récepteur

+ XML



Temps d'écran limité

La duplication des PDF à étudier



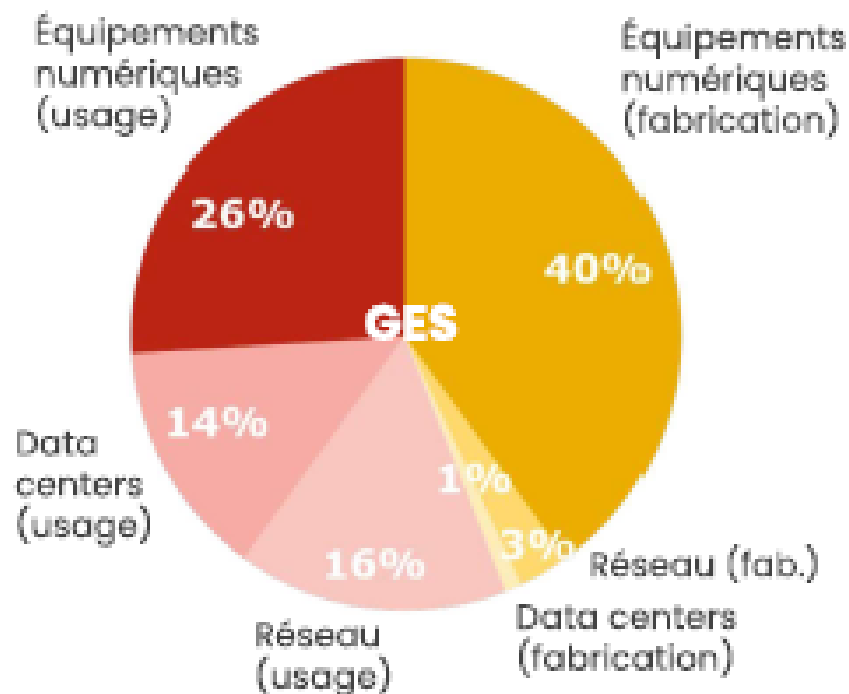
* Les plateformes EDI privées transmettant les factures à la plateforme publique (vraisemblablement Chorus Pro) doivent être certifiées.

6

Le numérique pas si vertueux



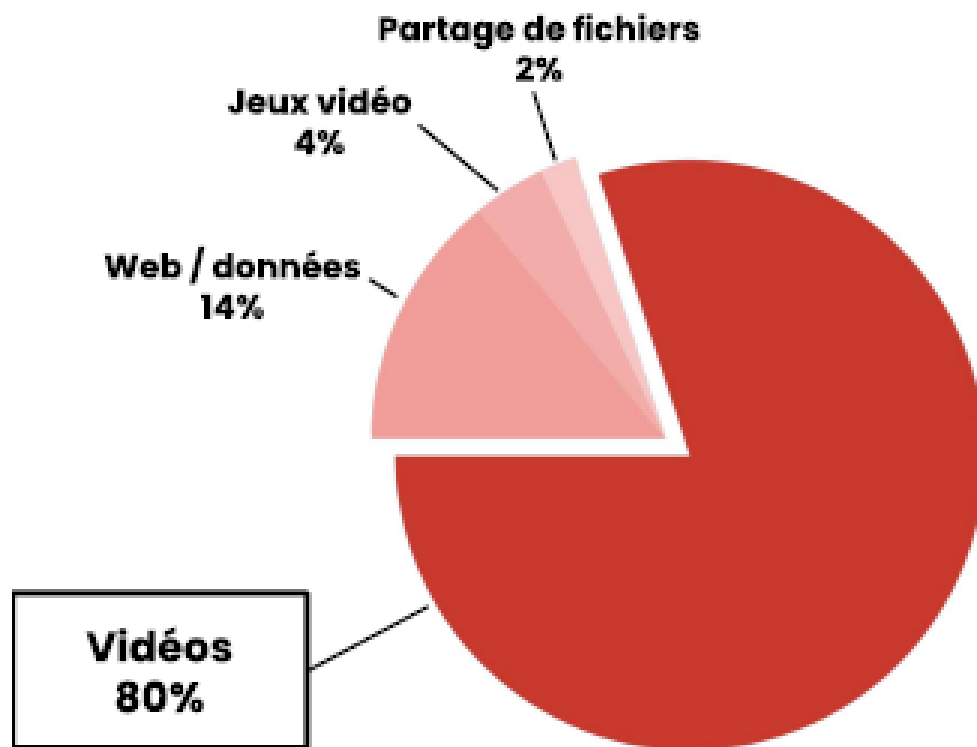
3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre



Répartition des émissions de GES du secteur du numérique

Source Fresque du numérique 2022

Mieux vaut faire attention aux usages



Source Fresque du numérique 2022

La facture X – précaution

Ne pas imprimer

Ne pas vérifier en permanence – toujours moins de 30 minutes à l'écran

Ne pas multiplier les copies du PDF

Avoir les logiciels et les intermédiaires adéquates pour éviter les pertes d'énergie

7

Conclusion



Comparaison par Facture sur le cycle de traitement

Etapas de facturation	Facture Papier		Facture électronique	
	Client	Fournisseur	Client	Fournisseur
Traitement de la facture	152,04	269,11	45,61	152,04
Impression		30,53		
Enveloppes, rangement	0,44	15,27		
Affranchissement	0,002	0,02		
Envoi par courrier		21		
Travaux comptable	60,82			
Manipulations	0,6			
Salle d'archives	0,72	0,72		
Sauvegarde			0,01	0,01
Transfert de données			0,01	0,01
Archivage			2,76	2,76
Totaux	214,622	336,65	48,39	154,82

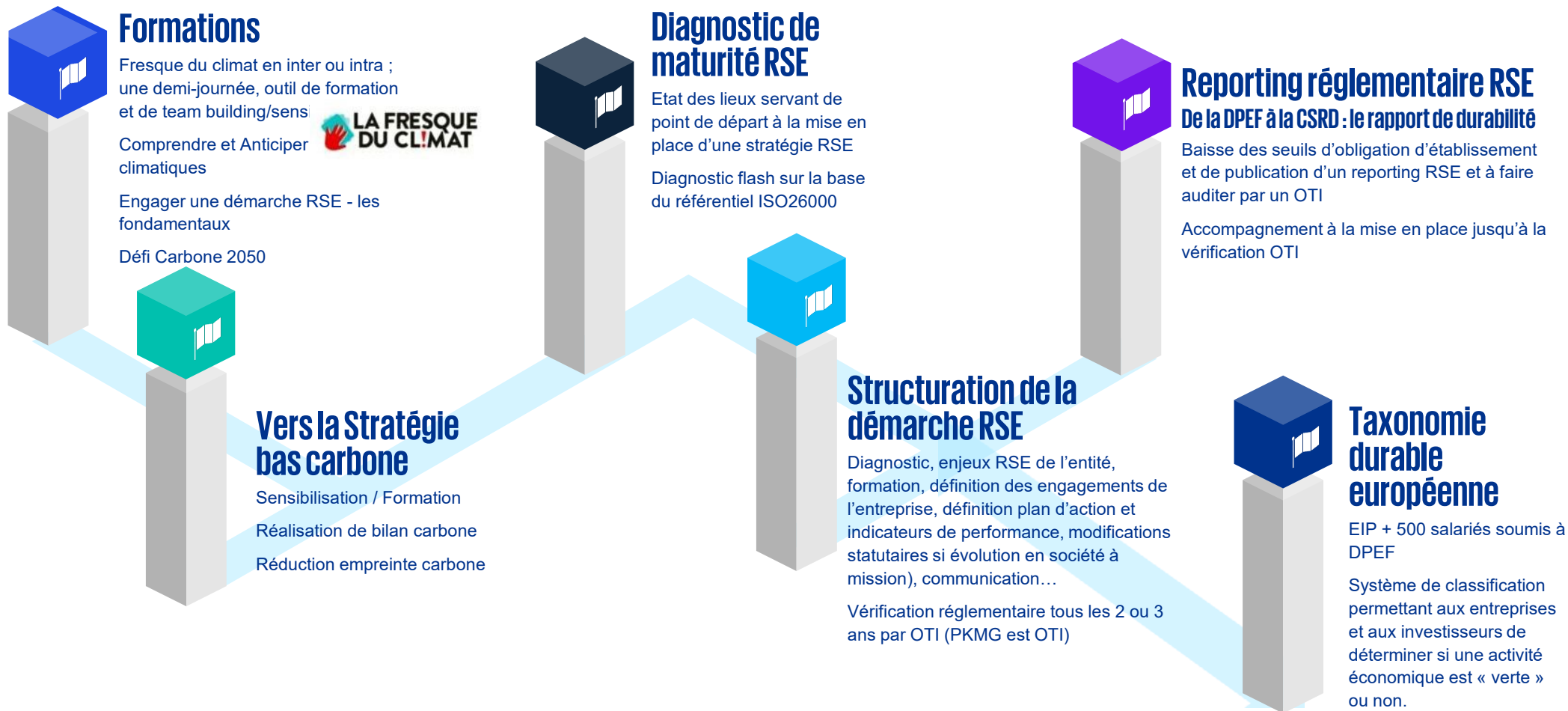
Gain en eqCO2 sur le cycle de traitement

Global	63,14%
Facture côté client	77,45%
Facture côté fournisseur	54,01%

Les objectifs de développement durable sur l'usage du papier



Des offres adaptées à nos clients de la TPE à l'ETI



Crédits

Évaluation de l'empreinte carbone de la facturation papier par rapport à la facturation électronique

Maija Tenhunen *École d'économie de l'université d'Aalto,*

Esko Penninen, *École d'économie de l'université d'Aalto, Australie*

Etude Basware sur l'empreinte écologique de la facture électronique



Sophie Maladri

**Responsable Nationale
Accompagnement RSE TPE/ME**

Direction Nationale de l'Economie Sociale et Solidaire

T. 01 55 68 90 92

M. 06 23 02 44 13

smaladri@kpmg.fr

kpmg.fr



Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG ESC & GS est l'un des membres français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.